



ASSOCIATION DES PAYSAGES, DES JARDINS ET DES HOMMES

Procès verbal de l'Assemblée Générale par correspondance du 28 octobre 2021

Application Loi d'urgence du 23 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de la Covid 19 - Lois de prolongation de l'état d'urgence des 14 novembre 2020 et 15 février 2021- Lois des 31 mai 2021 et 5 août 2021 relatives à la gestion de la crise sanitaire jusqu'au 15 novembre 2021.

Le 28 octobre 2021 à 14 h30,

S'est tenue l'Assemblée Générale par correspondance de l'association Des Paysages, des Jardins et des Hommes, déclarée à la sous-préfecture de Dunkerque sous le numéro W594002165 et publiée au Journal Officiel du 04 08 2004.

Le bureau de dépouillement des votes se compose de trois personnes : M. Bertrand TRINEL, président de l'association et du bureau, Mme Marie LAJUS, secrétaire et M. Jean-Paul BEULQUE, vérificateur des comptes désigné scrutateur.

Rappel des modalités de vote de cette Assemblée Générale par correspondance exceptionnelle

Le 1^{er} octobre 2021, par voie électronique ou par courrier pour les adhérents qui ne disposent pas d'adresse électronique, tous les membres de l'association à jour de leur cotisation ont été invités à voter par correspondance. Pour ce faire, ils ont reçu un bulletin de vote et les rapports à approuver.

Sur ce bulletin de vote, chaque adhérent avait à voter sur les résolutions suivantes :

- Résolution 1 : approbation du rapport moral 2020
- Résolution 2 : approbation du rapport d'activités 2020
- Résolution 3 : approbation du rapport financier 2020
- Résolution 4 : élection de membres du conseil d'administration

Réélection de Mme BOUQUET Marie-Annick

Réélection de Mme BRIEF Chantal

Réélection de M. LAJUS Michel

Réélection de M. PERET Julien

Réélection de M. SWIERKOWSKI Zygmunt

Réélection de M. TRINEL Bertrand

Election de M. BRAND Ludovic

Election de M. WESTERLYNCK Jean-Pierre

Le bulletin de vote était à renvoyer par courriel à l'adresse suivante : bertrand.trinel59@gmail.com ou par voie postale à PJH 62 Rue du Tannay 59660 Haverskerque. Date limite de retour des votes fixée au mercredi 27 octobre 2021. Le dépouillement a eu lieu le jeudi 28 octobre 2021 à huis clos.

Résultats du vote

A noter que la recevabilité de chaque bulletin de vote a été vérifiée par pointage avec la liste des adhérents.

Nombre de votes par voie électronique	74		
Nombre de votes par courrier	59		
Nombre total de votes reçus	133		
Nombre de votes nuls	0		
Nombre de votes exprimés	133		
	Contre	Abstention	Pour
Résolution 1 - Rapport moral	0	0	133
Résolution 2 - Rapport d'activités	0	0	133
Résolution 3 - Rapport financier	0	0	133
Résolution 4 - Elections au CA			
BOUQUET Marie-Annick	0	1	132
BRIEF Chantal	0	1	132
LAJUS Michel	0	1	132
PERET Julien	0	1	132
SWIERKOWSKI Zygmunt	0	1	132
TRINEL Bertrand	0	0	133
BRAND Ludovic	0	1	132
WESTERLYNCK Jean-Pierre	0	1	132

Sachant que ni la Loi de 1901, ni son décret d'application, ni les statuts de l'association ne prévoient de quorum minimum, il s'ensuit que :

→ L'Assemblée adopte les rapports moral, d'activités et financier 2020 à l'unanimité.

→ L'Assemblée renouvelle les mandats des membres du conseil d'administration suivants :

Mme Marie-Annick BOUQUET

Mme Chantal BRIEF

M. Michel LAJUS

M. Julien PERET

M. Zygmunt SWIERKOWSKI

M. Bertrand TRINEL

→ L'Assemblée élit au poste d'administrateur, en remplacement de M. Renaud BAUDEQUIN, Mme Dominique ARBONA, M. Michel GEORGE, démissionnaires, les candidats suivants :

M. Ludovic BRAND

M. Jean-Pierre WESTERLYNCK

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h.

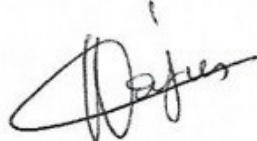
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau de dépouillement.

Fait à Haverskerque le 28 octobre 2021

Le président
Bertrand TRINEL



La secrétaire
Marie LAJUS



Le scrutateur
Jean-Paul BEULQUE

